

INVITATION PRESSE



PRÉFET
DE LA MOSELLE

Metz, le 22 novembre 2019



GRENELLE DEPARTEMENTAL DES VIOLENCES CONJUGALES

Restitution des propositions départementales et signature du contrat local de lutte contre les violences conjugales avec la ville de Metz

Lundi 25 novembre 2019 – 15h00

Salons de la préfecture de la Moselle

A l'occasion de la clôture du Grenelle des violences conjugales, Didier MARTIN, préfet de la Moselle, présidera la cérémonie de restitution des propositions départementales pour ce grenelle, qui sera suivie d'une table ronde, puis de la signature du contrat local de lutte contre les violences conjugales avec la ville de Metz.

PROGRAMME

- | | |
|-------|--|
| 15h00 | Accueil des participants |
| 15h10 | Allocution d'ouverture par Didier MARTIN, préfet de la Moselle |
| 15h20 | Diffusion du clip de la campagne nationale « Arrêtons les violences » (30') |
| 15h20 | Restitution des ateliers du Grenelle organisés dans le cadre des réseaux territoriaux : <ul style="list-style-type: none">• Agnès LEHAIR, directrice du CIDFF (centres d'information sur les droits des femmes et des familles) : ateliers justice, forces de l'ordre et protection• Marie-Claude TOMASSI, coordinatrice du programme d'accompagnement des situations de violences de l'AIEM (association d'information et d'entraide mosellane): ateliers sur les auteurs• Nadine TREMBLEAU, ingénieure sociale au CMSEA Espoir (comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes) : ateliers hébergement – logement |

- 15:35 Diffusion du film Anna (10')
- 15h45 Table ronde sur le thème : « **Que peut-on améliorer dans la lutte contre les violences conjugales ?** »
- Intervenant.e.s :
- Christian MERCURI, procureur de la République près le TGI de Metz et la docteure Pauline TROGNON, médecin urgentiste référente violences faites aux femmes au CHR de Metz Thionville sur « **La mise en œuvre expérimentale du dépôt de plainte simplifié à l'hôpital** » ;
 - Christelle DUMONT, procureure de la République près le TGI de Thionville et Karine LEGRAND, directrice adjointe de la PMI sur « **La cellule opérationnelle, le guichet unique de prise en charge des victimes et la protection de l'enfance** »
 - Jean-Luc JAEG, procureur de la République près le TGI de Sarreguemines, le colonel Nicolas PHILIPPOTIN, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Moselle, et le commissaire Patrick VALENTIN, directeur adjoint de la direction départementale de la sécurité publique de la Moselle sur « **Le traitement judiciaire et victimes de violences conjugales** »
- En présence de professionnelles témoin :
- Elisabeth PARACHINI, directrice du pôle urgence AIEM
 - Virginie PERBET, intervenante sociale CMSEA Espoir
- 16h20 Echanges avec le public
- 16h30 Signature du contrat local de lutte contre les violences conjugales
Interventions de Dominique GROS, maire de Metz, et de Didier MARTIN, préfet de la Moselle
- 17h00 Discours de clôture par Didier MARTIN, préfet de la Moselle
- 17h15 Rafraîchissement

- Vous êtes cordialement invités à cet évènement -
Nous vous remercions de bien vouloir signaler votre présence à :
pref-communication@moselle.gouv.fr / 03 87 34 87 25

